

Séance du Conseil de Paris du 16, 17 et 18 mars 2015

VCEU

Déposé par Valérie Montandon et les élus du groupe UMP

Relatif aux mesures engagées autour de la rénovation de la place de la Bastille

CONSIDERANT que la place de la Bastille est un lieu d'attraction touristique de premier plan et le symbole d'une histoire de Paris, dégradée régulièrement par une abondance de débris et de bouteilles vides délaissées sur les marches de l'Opéra Bastille.

CONSIDERANT que l'Opéra Bastille est un lieu de culture qui rayonne sur un public très large de Franciliens et de touristes internationaux, et subit des graffitis et des tags régulièrement sur les murs de façade comme sur les accès aux sorties des bouches de métro.

CONSIDERANT que la Mairie de Paris axe sa politique sur l'utilisation des transports en commun et particulièrement à l'Opéra de Paris où la station de métro débouche sur les escaliers d'accès au bâtiment sur la place de la Bastille et que ceux-ci sont occupés par un grand nombre de sans abris, de personnes marginalisées, où urine et débris jonchent quotidiennement le sol.

CONSIDERANT qu'en la matière des mesures simples peuvent être prises autour de trois axes : la sensibilisation à la propreté de l'espace global autour de l'opéra, la prévention de la délinquance et de la pollution excessive des lieux et la répression en cas de non respect de la réglementation en vigueur.

CONSIDERANT que des mesures doivent être mises en place dans le cadre de la rénovation de la place de la Bastille et que depuis trop longtemps ces nuisances handicapent le rayonnement mondial de l'Opéra

CONSIDERANT que l'Opéra Bastille, établissement Public est lié par une convention avec la Mairie de Paris

Valérie Montandon et des élus du groupe UMP, émettent le vœu que la Maire de Paris prenne dès le printemps 2015 les mesures nécessaires à la préservation du site et au maintien de l'ordre public en :

- **Procédant au nettoyage régulier des graffitis et tags sur les murs et marches de l'Opéra. En organisant la surveillance des marches de l'Opéra en dehors des soirées de représentation, par la présence accrue des inspecteurs de la propreté.**
- **engageant une campagne de prévention massive, contre la pollution des lieux et par exemple par les correspondants de nuit, auprès des Parisiens afin de les sensibiliser à la protection du lieu et aux nuisances liées pour les riverains ;**
- **renforçant la présence des inspecteurs de sécurité pour constater et sanctionner les infractions.**